

Entente – Québec – Caisse de dépôt sur les infrastructures

TRANSIT accueille avec intérêt et optimisme l'accélération des grands projets

Montréal, le 13 janvier 2015 – Réagissant à l'annonce d'investissements à venir dans les infrastructures québécoises par la Caisse de dépôt et placement du Québec, TRANSIT, l'Alliance pour le financement des transports collectifs au Québec, perçoit des aspects positifs et des questions en suspens. Si l'entente entre Québec et la Caisse accélère la réalisation de projets, dégage des budgets supplémentaires et permet l'atteinte des objectifs collectifs de mobilité durable, il s'agit d'une bonne nouvelle.

Cependant, ce modèle ne réduit en rien l'importance des investissements de l'État en transport collectif, pas plus qu'il ne donne d'assurance sur la juste tarification aux usagers, la cohérence des projets avec le réseau existant (et la tarification existante) ou la vision métropolitaine et urbaine nécessaire à la réalisation d'un réseau de transport efficace. « Le gouvernement devrait donner des garanties, car il reste des inconnues majeures à éclaircir, notamment en ce qui a trait à la tarification », s'est exprimé François Pepin, président de Transport 2000 Québec.

L'État doit en faire plus pour la mobilité durable

« L'annonce d'aujourd'hui démontre que les investissements en transports collectifs sont profitables au plan financier, environnemental et social. Ce nouveau paradigme d'investissement lance un signal prometteur, mais il ne doit en aucun cas justifier un désinvestissement du gouvernement du Québec dans les transports collectifs qui demeurent le parent pauvre du secteur des transports au Québec », a affirmé Karel Mayrand de la Fondation David Suzuki. Depuis 2011, TRANSIT a demandé de rehausser à 30 % en transport collectif les investissements du Fonds des réseaux de transport terrestre (actuellement autour de 20 %) et que le Fonds vert consacre les deux tiers de ses recettes à l'amélioration de service en transport collectif. « Il est toujours d'actualité pour le gouvernement d'entériner ces recommandations. »

Maintenir le cap sur la lutte aux changements climatiques

« Nous sommes heureux de voir le "bas de laine" des Québécois investir dans des projets de transports collectifs au Québec, il faudra toutefois s'assurer que les investissements de la Caisse se fassent en fonction des priorités du gouvernement du Québec telles la lutte aux changements climatiques ou encore la mobilité durable », s'est pour sa part exprimé Steven Guilbeault, directeur principal à Équiterre.

TRANSIT rappelle que, malgré cette annonce, l'État doit encore en faire plus pour la mobilité durable. À cet égard, l'Alliance a déjà identifié nombre des pistes qui, malgré le contexte de restrictions budgétaires, permettraient aux projets de transport collectif d'aller de l'avant.

- 30 -

À propos de TRANSIT

Depuis sa création en août 2011, TRANSIT a fait état de plusieurs recommandations pour pallier la crise du financement des transports et aider le gouvernement et les organisations de transports collectifs à atteindre leurs objectifs d'achalandage d'ici 2020, dont le rééquilibrage des investissements en transports (30 % aux transports collectifs), multiplier le financement du développement de l'offre de service en transport collectif via le Fonds vert et l'utilisation du Fonds Chantiers Canada pour financer les projets de transports collectifs au Québec. Pour devenir membre, pour consulter la liste des organismes membres et lire les publications : www.transitquebec.org.

Renseignements :

Philippe Cousineau-Morin

514.799.1906

info@transitquebec.org